Brahim Ouerghi, le délégué CGT dépouilleur de salariés, en fuite en Tunisie, était anti-FN (MàJ)

24/01/2015 à 8h05

24/01/15

Lu dans “Présent” :



La CGT de Martigues dans la tourmente

Martigues, la ville de Charles Maurras, a une mairie communiste. Et un conseil de prud'hommes « musclé », où la CGT a longtemps fait la loi. C'est ainsi que, quand une organisation syndicale proche du Front national (le CFNT) avait obtenu deux élus au conseil des prud'hommes de Martigues, en 1998, le conseil avait été fermé pendant des mois, à la suite d'une grève *contre la démocratie* orchestrée par la CGT. Parmi les meneurs locaux de la CGT figurait le très dévoué Brahim Ouerghi. Aujourd'hui, Brahim Ouerghi est en fuite en Tunisie.

Pendant 25 ans, cet homme a représenté les salariés pro-CGT, contre le Grand Capital, devant le conseil des prud'hommes de Martigues. Quand il obtenait des condamnations d'entreprises, il leur demandait de verser les sommes sur un compte bancaire qui était en fait le sien. Résultat : en trente ans, il a réussi à détourner plus d'un million d'euros. Il vient d'être condamné à 3 ans de prison ferme, à la suite de la plainte de 88 victimes qui avaient fait confiance à la CGT et à son plus brillant représentant local aux prud'hommes de Martigues : le bon syndicaliste Brahim Ouerghi. Les victimes sont sans doute considérablement plus nombreuses, mais beaucoup des faits sont prescrits.

Il y a quelque chose de pourri au royaume de la CGT. Et à tous les niveaux, semble-t-il.

F.B.

francis-bergeron@present.fr

20/01/15

Il était censé soutenir les hommes et femmes trainant leurs patrons aux prud'hommes. Mais Brahim Ouerghi, délégué CGT,

omettait de reverser les sommes gagnées par les salariés. Toujours en fuite, l'homme qui a fait 88 victimes a été condamné jeudi à trois ans de prison ferme.

Défendre les salariés, c'est une vocation. Jusqu'au moment où tout bascule. Le délégué CGT Brahim Ouerghi, a commencé à mal tourner à la fin des années 1990.



Toujours en cavale (il est aujourd'hui âgé de 70 ans), l'homme a été condamné jeudi à trois ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Marseille pour avoir, entre 1999 et 2005, **escroqué 88 victimes, principalement des ouvriers du bâtiment étrangers. Le montant du détournement est estimé à 105.000 euros.**

Meilleur que certains avocats

Aider les salariés contraints de poursuivre leur patron devant le conseil des prud'hommes, cela faisait partie des prérogatives de ce syndicaliste. Il paraît qu'il s'acquittait plutôt bien de sa tâche, qu'il était même meilleur que certains avocats.

Mais Brahim Ouerghi avait pris l'habitude de récupérer, auprès d'un huissier peu scrupuleux, les sommes gagnées par les salariés. Somme qu'il omettait de restituer à leurs propriétaires.

Le procureur, Benoît Vandermaesen, a évoqué la carrière de cet "escroc" qui "pendant 25 ans a abusé tout le monde : la CGT, les conseillers prud'homaux, les avocats, les huissiers", en plus des employés. **Il serait actuellement en fuite en Tunisie.**

Metronews

Merci **falstaff**